

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00975 Numéro SIREN : 513 362 004 Nom ou dénomination : ELLYPSIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 14060

BILAN ACTIF

14060

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 015 920		1 015 920	1 015 920		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 942		5 942	5 838	104	1.78
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 021 862		1 021 862	1 021 758	104	0.01
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 413 291		1 413 291	1 390 069	23 222	1.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 371		7 371	573	6 798	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 420 662		1 420 662	1 390 642	30 020	2.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 442 524		2 442 524	2 412 400	30 124	1.25

DÉPÔT DU
01 DEC 2020
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Exercice N-1 31/12/2018	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 015 920) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 015 920		1 015 920			
	Réserves						
	Réserve légale	101 592		101 592			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 292 359		1 265 709		26 650	2.11
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28 039		26 650		1 389	5.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 437 910		2 409 871		28 039	1.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 300		1 300		2 000	153.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070		1 054		16	1.52
	Dettes fiscales et sociales	244		175		69	39.43
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 614		2 529		2 085	82.44
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 442 524		2 412 400		30 124	1.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 614

2 529

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			4		1	3	412.82
Total des Produits d'exploitation (I)			4		1	3	412.82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 319		1 888	569	30.15
Impôts, taxes et versements assimilés			175		175	350	200.00
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 144		2 063	919	44.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 140		2 062	922	44.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Voir l'attestation

BAC Audit Conseil RENNES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	34	127	33	415	711	2.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	34	127	33	415	711	2.13
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	34	127	33	415	711	2.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32	987	31	353	1 634	5.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4	948	4	703	245	5.21
Total des produits (I+III+V+VII)	34	131	33	416	715	2.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6	092	6	766	674	9.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	28	039	26	650	1 389	5.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Voir l'attestation

34 127 33 312

BAC Audit Conseil RENNES

SASU ELLYPSIS

16 rue des tertriers

35510 CESSON SEVIGNE

DOSSIER DE GESTION

BAC Audit Conseil RENNES
7-9 BD SOLFERINO

35000 RENNES
02 99 31 30 26

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		% bilan	Exercice N-1 31/12/2018 12		% bilan	Exercice N-2 31/12/2017 12		% bilan
AUTRES PARTICIPATIONS		1 015 920.00		41.59	1 015 920.00		42.11	1 015 920.00		42.60
26100000 TITRES DE PARTICIPATION POI		1 015 920.00		41.59	1 015 920.00		42.11	1 015 920.00		42.60
AUTRES TITRES IMMOBILISES		5 942.48		0.24	5 838.44		0.24	5 735.93		0.24
27100000 TITRES IMMOBILISES PS CRA		5 942.48		0.24	5 838.44		0.24	5 735.93		0.24
TOTAL II		1 021 862.48		41.84	1 021 758.44		42.35	1 021 655.93		42.84
AUTRES CREANCES		1 413 290.88		57.86	1 390 069.35		57.62	1 362 707.42		57.14
44400000 ETAT IS A PAYER					800.00		0.03			
45512000 C/C POI		1 352 765.44		55.38	1 329 453.51		55.11	1 305 376.06		54.74
45580000 ASSOCIES INTERETS COURUS		34 021.53		1.39	33 311.93		1.38	30 827.45		1.29
45700000 ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER		26 503.91		1.09	26 503.91		1.10	26 503.91		1.11
DISPONIBILITES		7 370.99		0.30	572.56		0.02	486.76		0.02
51200000 CRCA		7 370.99		0.30	572.56		0.02	486.76		0.02
TOTAL III		1 420 661.87		58.16	1 390 641.91		57.65	1 363 194.18		57.16
TOTAL GENERAL		2 442 524.35		100.00	2 412 400.35		100.00	2 384 850.11		100.00

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		% bilan	Exercice N-1 31/12/2018 12		% bilan	Exercice N-2 31/12/2017 12		% bilan
CAPITAL		1 015 920.00		41.59	1 015 920.00		42.11	1 015 920.00		42.60
10130000 CAPITAL APPELE VERSE		1 015 920.00		41.59	1 015 920.00		42.11	1 015 920.00		42.60
RESERVE LEGALE		101 592.00		4.16	101 592.00		4.21	101 592.00		4.26
10610000 RESERVES LEGALES		101 592.00		4.16	101 592.00		4.21	101 592.00		4.26
REPORT A NOUVEAU		1 292 359.35		52.91	1 265 709.11		52.47	1 098 814.90		46.07
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR		1 292 359.35		52.91	1 265 709.11		52.47	1 098 814.90		46.07
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		28 039.00		1.15	26 650.24		1.10	166 894.21		7.00
TOTAL I		2 437 910.35		99.81	2 409 871.35		99.90	2 383 221.11		99.93
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		3 300.00		0.14	1 300.00		0.05			
45510000 C/C JULIEN RENAULT		3 300.00		0.14	1 300.00		0.05			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 070.00		0.04	1 054.00		0.04	1 014.00		0.04
40810000 FOURNISSEURS FACTURE NON PARVE		1 070.00		0.04	1 054.00		0.04	1 014.00		0.04
DETTES FISCALES ET SOCIALES		244.00		0.01	175.00		0.01	615.00		0.03
44400000 ETAT IS A PAYER		244.00		0.01				615.00		0.03
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER					175.00		0.01			
TOTAL IV		4 614.00		0.19	2 529.00		0.10	1 629.00		0.07
TOTAL GENERAL		2 442 524.35		100.00	2 412 400.35		100.00	2 384 850.11		100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2017 12	% CA
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
AUTRES PRODUITS	4.00		0.78			
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	4.00		0.78			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4.00		0.78			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 318.62		1 887.72		1 191.02	
62260000 HONORAIRES	1 070.00		1 072.00		996.00	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	48.33		551.73			
62271000 PUBLICITE			64.90			
62700000 FRAIS BANCAIRES	200.29		199.09		195.02	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	175.00		175.00		175.00	
63511000 CFE	175.00		175.00		175.00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 143.62		2 062.72		1 366.02	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 139.62		2 061.94		1 366.02	
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS					142 851.00	
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION					142 851.00	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	34 126.62		33 415.18		30 912.23	
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	34 126.62		33 415.18		30 912.23	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	34 126.62		33 415.18		173 763.23	
RESULTAT FINANCIER	34 126.62		33 415.18		173 763.23	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	32 987.00		31 353.24		172 397.21	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 948.00		4 703.00		5 503.00	
69500000 IS	4 948.00		4 703.00		5 503.00	
TOTAL DES PRODUITS	34 130.62		33 415.96		173 763.23	
TOTAL DES CHARGES	6 091.62		6 765.72		6 869.02	
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	28 039.00		26 650.24		166 894.21	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2017 12	% CA
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
- Autres achats + charges externes	1 319		1 888		1 191	
Valeur ajoutée	1 319		1 888		1 191	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	175		175		175	
- Salaires personnel						
- Charges sociales personnel						
Excédent brut d'exploitation	1 144		2 063		1 366	
+ Autres produits de gestion courante	4		1			
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	1 140		2 062		1 366	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	34 127		33 415		173 763	
- Charges financières						
Résultat courant	32 987		31 353		172 397	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices	4 948		4 703		5 503	
- Participation des salariés						
Résultat NET	28 039		26 650		166 894	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2017 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION						
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	1 318.62		1 887.72		1 191.02	
62260000 HONORAIRES	1 070.00		1 072.00		996.00	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	48.33		551.73			
62271000 PUBLICITE			64.90			
62700000 FRAIS BANCAIRES	200.29		199.09		195.02	
VALEUR AJOUTEE	1 318.62		1 887.72		1 191.02	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	175.00		175.00		175.00	
63511000 CFE	175.00		175.00		175.00	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 143.62		2 062.72		1 366.02	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4.00		0.78			
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	4.00		0.78			
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 139.62		2 061.94		1 366.02	
PRODUITS FINANCIERS	34 126.62		33 415.18		173 763.23	
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION					142 851.00	
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	34 126.62		33 415.18		30 912.23	
RESULTAT COURANT	32 987.00		31 353.24		172 397.21	
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 948.00		4 703.00		5 503.00	
69500000 IS	4 948.00		4 703.00		5 503.00	
RESULTAT NET	28 039.00		26 650.24		166 894.21	

SASU ELLYPSIS

16 rue des tertriers

35510 CESSON SEVIGNE

DOSSIER FISCAL

BAC Audit Conseil RENNES
7-9 BD SOLFERINO

35000 RENNES
02 99 31 30 26



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU ELLYPSIS		16 rue des tertriers	
SIRET	5 1 3 3 6 2 0 0 4 0 0 0 1 4	35510 CESSON SEVIGNE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	32 987	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus auxiliaires de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BAC Audit Conseil RENNES 7-9 BD SOLFERINO 35000 RENNES Tél: 02 99 31 30 26			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 06/05/2020 Lieu: RENNES	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Dividendes et parts sociales
2	Autres produits des actions et parts sociales
3	Autres produits assimilés
4	Produits financiers
5	Produits de cession
6	Autres produits
7	Charges
8	Autres charges
9	Autres charges assimilées
10	Autres charges
11	Autres charges assimilées
12	Autres charges
13	Autres charges assimilées
14	Autres charges
15	Autres charges assimilées
16	Autres charges
17	Autres charges assimilées
18	Autres charges
19	Autres charges assimilées
20	Autres charges
21	Autres charges assimilées
22	Autres charges
23	Autres charges assimilées
24	Autres charges
25	Autres charges assimilées
26	Autres charges
27	Autres charges assimilées
28	Autres charges
29	Autres charges assimilées
30	Autres charges
31	Autres charges assimilées
32	Autres charges
33	Autres charges assimilées
34	Autres charges
35	Autres charges assimilées
36	Autres charges
37	Autres charges assimilées
38	Autres charges
39	Autres charges assimilées
40	Autres charges
41	Autres charges assimilées
42	Autres charges
43	Autres charges assimilées
44	Autres charges
45	Autres charges assimilées
46	Autres charges
47	Autres charges assimilées
48	Autres charges
49	Autres charges assimilées
50	Autres charges
51	Autres charges assimilées
52	Autres charges
53	Autres charges assimilées
54	Autres charges
55	Autres charges assimilées
56	Autres charges
57	Autres charges assimilées
58	Autres charges
59	Autres charges assimilées
60	Autres charges
61	Autres charges assimilées
62	Autres charges
63	Autres charges assimilées
64	Autres charges
65	Autres charges assimilées
66	Autres charges
67	Autres charges assimilées
68	Autres charges
69	Autres charges assimilées
70	Autres charges
71	Autres charges assimilées
72	Autres charges
73	Autres charges assimilées
74	Autres charges
75	Autres charges assimilées
76	Autres charges
77	Autres charges assimilées
78	Autres charges
79	Autres charges assimilées
80	Autres charges
81	Autres charges assimilées
82	Autres charges
83	Autres charges assimilées
84	Autres charges
85	Autres charges assimilées
86	Autres charges
87	Autres charges assimilées
88	Autres charges
89	Autres charges assimilées
90	Autres charges
91	Autres charges assimilées
92	Autres charges
93	Autres charges assimilées
94	Autres charges
95	Autres charges assimilées
96	Autres charges
97	Autres charges assimilées
98	Autres charges
99	Autres charges assimilées
100	Autres charges

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Page 13

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 16 rue des tertriers		35510 CESSON SEVIGNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 1 3 3 6 2 0 0 4 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 19	
		N-1 13 11 22 01 18	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Page 14

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....015.....920.....)	DA	1 015 920	1 015 920
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	101 592	101 592
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 292 359	1 265 709
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 039	26 650
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 437 910	2 409 871
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 300	1 300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 070	1 054
	Dettes fiscales et sociales	DY	244	175
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 614	2 529
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 442 524	2 412 400
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 614	2 529
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2020

Page 15

Désignation de l'entreprise :		SASU ELLYPSIS				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	4	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 319 1 888	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	(175) 175	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
						GB		
						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 144 2 063
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 140) (2 062)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 127 33 415	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	34 127 33 415	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	34 127 33 415	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 987 31 353	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	4 948	4 703			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	34 131	33 416			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 092	6 766			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	28 039	26 650			
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
			- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	34 127	33 312		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Page 17

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants]	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 015 920	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	5 838	1R		1S	104		
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	1 021 758	LR		LS	104		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1 021 758	ØH		ØJ	104
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IO		ØX		ØY	1 015 920	ØZ	1 015 920
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	5 942	2D	5 942		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 021 862	2H	1 021 862		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 021 862	ØM	1 021 862

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

Cegid Group

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Page 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Voir l'attestation En Euros.

BAC Audit Conseil RENNES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Page 19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS			Néant ☐ *					
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC	1 413 291	1 413 291			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	1 413 291	VU	1 413 291	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y					
Autres emprunts obligataires (1)			7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus de 1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 070	1 070			
Personnel et comptes rattachés			8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	244	244			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW					
Obligations cautionnées			VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J					
Groupe et associés (2)			V1	3 300	3 300			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2					
Produits constatés d'avance			8L					
TOTAUX			VY	4 614	VZ	4 614		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9													
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WA		28 039			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW			
	Amendes et pénalités			WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7		4 948	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8					
								- imposées au taux de 0 %				ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							- Plus-values nettes à court terme				WN					
							- Plus-values soumises au régime des fusions				WO						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ			
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3			
												TOTAL I		WR		32 987	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV					
								- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH					
								- imposées aux taux de 19 %				WP					
								- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW					
								- imputées sur les déficits antérieurs				XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *				Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)														ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY			
	Majoration d'amortissement *													XD			
	Abattement sur le bénéfice et contreparties	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		32 987				XJ					
				déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		32 987				XO					

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Page 22

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2020

Page 26

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2020

Page 27

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Page 28

DGFIP N° 2059-E-SD 2020

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ELLYPSIS		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2020

Page 29

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 1 3 3 6 2 0 0 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU ELLYPSIS

ADRESSE (voie)

16 rue des tertriers

CODE POSTAL

35510

VILLE

CESSON SEVIGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

101 592

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

RENAULT

Prénom(s)

JULIEN FRANCIS GUY

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

101 592

Naissance :

Date

260780

N° Département

35

Commune

RENNES

Pays

Adresse :

N°

16

Voie

RUE DES TERTRIERS

Code postal

35510

Commune

CESSON SEVIGNE

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 30

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 1 3 3 6 2 0 0 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU ELLYPSIS

ADRESSE (voie)

16 rue des tertriers

CODE POSTAL

35510

VILLE

CESSON SEVIGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

PROMO OUEST IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

20.32

Adresse :

N°

29

Voie

QUAI CHATEAUBRIAND

Code postal

35000

Commune

RENNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



www.bacauditconseil.fr

expertise comptable
audit-transmission

ATTESTATION D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'entreprise

SASU ELLYPSIS
16 rue des tertriers

35510 CESSON SEVIGNE

pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 4 pages se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan,	2 442 524 Euros
-Chiffre d'affaires	0 Euros
-Résultat net comptable,	28 039 Euros

Fait à RENNES
Le 11/06/2020

Nantes
4, rue de la Galissonnière
44000 Nantes
T. : 02 40 20 21 91
F. : 02 40 20 22 03
cabinet@bacauditconseil.fr

Rennes
7-9 Boulevard Solférino
35000 Rennes
T. : 02 99 31 30 26
F. : 02 99 30 81 83
cabinet@bacauditconseil.fr

Châteaubriant
Avenue du Président Wilson
BP 44
44142 Châteaubriant Cedex
T. : 02 40 81 21 11
F. : 02 40 28 01 77
cabinet@bacauditconseil.fr

SARL BAC Audit Conseil RENNES
Stéphane LEGENDRE

SASU ELLYPSIS

16 rue des tertriers

35510 CESSON SEVIGNE

COMPTES ANNUELS

BAC Audit Conseil RENNES
7-9 BD SOLFERINO

35000 RENNES
02 99 31 30 26

SASU ELLYPSIS

16 rue des terriers

35510 CESSON SEVIGNE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Pages

COMPTES ANNUELS

- Attestation d'établissement	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5

DOSSIER DE GESTION

- Détail bilan	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8
- Soldes intermédiaires de gestion	9
- Détail Soldes Intermédiaires de Gestion	10

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	11 et 12
- Liasses 2050 à 2059-G	13 à 30

BAC Audit Conseil RENNES

7-9 BD SOLFERINO

35000 RENNES

02 99 31 30 26

SASU ELLYPSIS

16 rue des terriers

35510 CESSON SEVIGNE

Plaquette des comptes

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rcs de Rennes : 513 362 004.

ELLYPSIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital
de 1.015.920 euros
RCS RENNES – 513 362 004

Siège social : 16 rue des Tertriers
35510 CESSON SEVIGNE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Cher Associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice, entendre les rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuver les comptes de l'exercice, décider de l'affectation du résultat.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

I. - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Au cours de cet exercice :

• Le total des produits d'exploitation a été de	:	4 €
• Le total des charges d'exploitation ayant été de	:	1.144 €
• Le résultat d'exploitation a été de	:	-1.140 €
• Le résultat financier ayant été de	:	34.127 €

Après prise en compte		
• de l'impôt société de	:	4.948 €

La société a réalisé un bénéfice net comptable de 28.039 €.

12

II. - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Présentation des principales activités

Notre société a pour activité principale la détention de titre en tant que société holding.

2/ Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à un montant hors taxes de 0 €.

Le résultat d'exploitation est négatif de 1.140 €.

Les produits financiers s'élèvent à 34.127 € et correspondent des autres intérêt et produits assimilés.

Les charges financières sont nulles.

Le résultat financier est donc positif 34.127 €;

Le résultat courant avant impôt est positif de 32.987 €.

L'impôt société s'élève à 4.948 €.

Le résultat net comptable de l'exercice s'établit à un bénéfice de 28.039 €.

III. – PERSPECTIVES ET EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'est à répertorier aucun autre événement significatif intervenu depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice.

IV. – FILIALES ET PATICIPATIONS

La société Ellypsis détient les participations suivantes :

Filiales et Participations	Capitaux Propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
1- Filiales			
2 – Participations SAS PROMO OUEST IMMOBILIER	2.063.414 €	20,32 %	261.464

V. – INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous indiquons :

- qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	Clos 31/12/2018	Clos 31/12/2017	Clos 31/12/2016
Dividende	0€	0 €	0 €

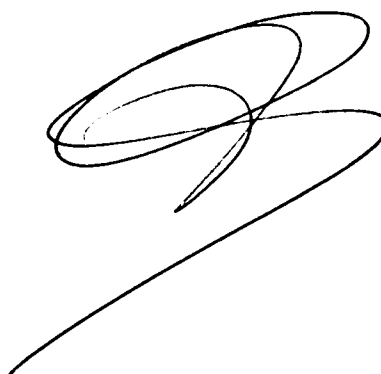
VI. – PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour, nous vous proposons de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

- approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, quitus au Président.
- approbation des conventions.
- Affectation du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 28.039 € de la manière suivante :
 - 28.039 € en report à nouveau

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation.

Le Président
J. RENAULT



ELLYPSIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital
de 1.015.920 euros
RCS RENNES – 513 362 004

Siège social : 16 rue des Tertriers
35510 CESSON SEVIGNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 09 SEPTEMBRE 2020**

L'an 2020, le 09 septembre 2020, à 18h30, l'associé unique de la société ELLYPSIS, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 1.015.920 €, dont le siège social est situé à CESSON SEVIGNE (35510), 16 rue des Tertriers, s'est présenté en Assemblée Générale Ordinaire audit siège, sur convocation de son président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

Monsieur Julien RENAULT, Président, préside la séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater qu'est présent :

- **Monsieur Julien RENAULT,**
propriétaire de 101.592 actions,

L'assemblée réunissant 101.592 actions sur les 101.592 actions composant le capital social est régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition du membre de l'Assemblée :

1. Une feuille de présence ;
2. L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2019, ainsi que les comptes annuels arrêtés à cette même date ;
3. Le rapport du président ;
4. Le projet de texte des résolutions soumises aux associés.



Puis, le Président rappelle à l'Assemblée que l'ensemble de ces documents a été tenue à disposition de l'associé unique dans les délais prescrits par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus ;
- Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses

Lecture est ensuite donnée du rapport du président exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et auquel est annexé le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des deux derniers exercices.

En outre, le Président indique qu'aucune convention visée aux articles L 227-10 et suivants du code de commerce, n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte au cours de laquelle diverses observations sont échangées.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale, telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports se soldant par un bénéfice net comptable de 28.039 Euros.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les propos du Président sur les conventions, visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chacune de ces conventions soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que l'associé non intéressé est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 28.039 Euros, de la façon suivante

- 28.039 € en report à nouveau

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les associés.

Julien RENAULT

